Bell Canaux de distribution inc.

Rapport sur la transparence salariale de la Colombie-Britannique

Novembre 2026

Rapport de transparence de la paie de Bell Canaux de distribution inc. en Colombie-Britannique - 2026

Contexte

Ce rapport est préparé conformément aux dispositions de la Loi sur la transparence salariale de la Colombie-Britannique.

Dans le cadre des efforts de la province pour combler l'écart salarial, à compter de 2025, Bell Canaux de distribution inc. devra rendre compte annuellement des écarts entre les salaires horaires, les heures supplémentaires et les primes[1] entre les hommes, les femmes, les personnes non binaires ainsi que les employés et les employées qui préfèrent ne pas se prononcer ou dont l'identité est inconnue[2].

Information Générale

Nom de l'employeur	Bell Canaux de distribution Inc.
Adresse postale de l'employeur	1, carrefour Alexander-Graham-Bell, aile A-7, Verdun (Québec) H3E 3B3
Code SCIAN	517310 - Fournisseurs de services de télécommunications filaires et sans fil (sauf par satellite)
Période visée	2026
Période visée par le rapport	1 Jan to 31 Dec 2025
Nombre d'employés	50-299

[1]Les données de rémunération et d'heures supplémentaires des employés sont extraites pour tous les employés actifs au 31 décembre 2025 qui étaient employés par BCI à un moment donné en 2025

[2]Les données sur le genre ont été extraites du dernier cycle de l'Enquête sur l'environnement de travail, et concernent les personnes qui s'identifient comme des hommes, des personnes non binaires ou des femmes. Les employés et les employées peuvent également auto-décrire leur genre ou choisir de ne pas répondre à la question. Si des employés ou des employées ont choisi de s'auto-décrire, mais n'ont pas fourni de réponse, ils ont été classés comme « inconnu ».

Remarque Étant donné que la catégorie de genre « Inconnu »/« Préfère ne pas se prononcer » compte moins de 10 employés, elle a été exclue des données. Le nombre total d'employés a été ajusté en conséquence

Taux de rémunération horaire

1 Écart du taux de rémunération horaire (moyenne[1])



2 Écart taux de rémunération horaire (médiane[2])



1 Le salaire horaire moyen des *femmes* est 4% plus élevé que celui des *hommes.* Pour chaque dollar qu'un homme gagne en moyenne, les femmes gagnent 1,04 $ en salaire horaire moyen.

2 Le salaire horaire médian des *femmes* est équivalent à celui des *hommes.* Pour chaque dollar qu'un *homme* gagne en salaire horaire médian, les *femmes* gagnent également 1$.

[1] La moyenne est la valeur moyenne d'une plage de valeurs, calculée en additionnant toutes les valeurs et en divisant par le nombre de valeurs.

[2] La médiane est la valeur du point central dans un ensemble ordonné de nombres; la moitié de tous les points de données se situent au niveau ou au-dessus de la médiane, et la moitié se situe en dessous.

Le taux horaire exclut les heures supplémentaires et les primes

CONFIDENTIAL

Heures supplémentaires

Pour assurer l'équité, les pratiques de notre entreprise en matière de rémunération et de gestion des heures supplémentaires sont appliquées uniformément à tous nos employés, quel que soit leur genre.

1 Écart de rémunération (moyenne[1]) des heures supplémentaires (par heure)



1a Par heure supplémentaire, la moyenne[1] des heures supplémentaires payées aux femmes est équivalente à celle des hommes.

2 Écart médian[2] de rémunération des heures supplémentaires (par heure)



2a Par heure supplémentaire, la médiane[2] des heures supplémentaires rémunérées des femmes est 2% supérieure à celle des hommes.

Avis important: Les résultats ci-dessous font référence au total[3] des heures supplémentaires payées par l'employé et non à la rémunération horaire pour chaque heure supplémentaire, lesquels résultats sont indiqués ci-dessus et reflètent nos politiques habituelles en matière d'heures supplémentaires.

3 Écart de rémunération (moyenne[1]) des heures supplémentaires (total[3])



3a La rémunération totale moyenne des heures supplémentaires des femmes est inférieure de 30% à celle des hommes. Pour chaque dollar que les hommes gagnent en moyenne en heures supplémentaires, les femmes gagnent 70 cents.

4 Écart de rémunération des heures supplémentaires (Médiane[2] total[3])



4a La rémunération médiane totale des heures supplémentaires des femmes est inférieure de 8 % à celle des hommes. Pour chaque dollar que les hommes gagnent en rémunération médiane des heures supplémentaires, les femmes gagnent 92 cents.

[1]La moyenne de la rémunération des heures supplémentaires correspond à la rémunération des heures supplémentaires de la moyenne est établie pour chaque groupe.

[2]La médiane fait référence au point milieu de la rémunération des heures supplémentaires pour chaque groupe

Paiement des heures supplémentaires

1 % des employés ayant effectué du temps supplémentaire



2 Moyenne[1] nombre d'heures supplémentaires payées

Différence par rapport au groupe de référence (Hommes)

Femmes	-6

3 Médiane[2] Nombre d'heures supplémentaires payées

Différence par rapport au groupe de référence (Hommes)

Femmes	-1

2a Chez Bell Canaux de distributions Inc., le nombre moyen d'heures supplémentaires effectuées par les femmes était inférieur de 6 heures à celui des hommes.

3a Chez Bell Canaux de distribution inc., le nombre médian d'heures supplémentaires effectuées par les femmes était inférieur d'une heure à celui des hommes

[1]Le nombre moyen d'heures supplémentaires payées correspond au nombre moyen d'heures supplémentaires effectuées pour chaque groupe.

[2]L'écart médian des heures supplémentaires payées correspond au point central du nombre d'heures supplémentaires effectuées pour chaque groupe

Remarque: les données partagées dans cette section n'incluent que les employés et les employées qui ont reçu des paiements pour heures supplémentaires

Rémunération variable - bonus

1 Rémunération variable - boni (moyenne[1])



1a La prime moyenne des femmes est 13% inférieur à celle des hommes, Pour chaque dollar que les hommes gagnent en moyenne en primes, les femmes gagnent 87 cents

2 Rémunération variable - boni (médiane[2])



2a Les femmes reçoivent une prime médiane inférieure de 14 % à celle des hommes. Pour chaque dollar que les hommes gagnent en prime médiane, les femmes gagnent 86 cents

3 % des employés ayant reçu un boni



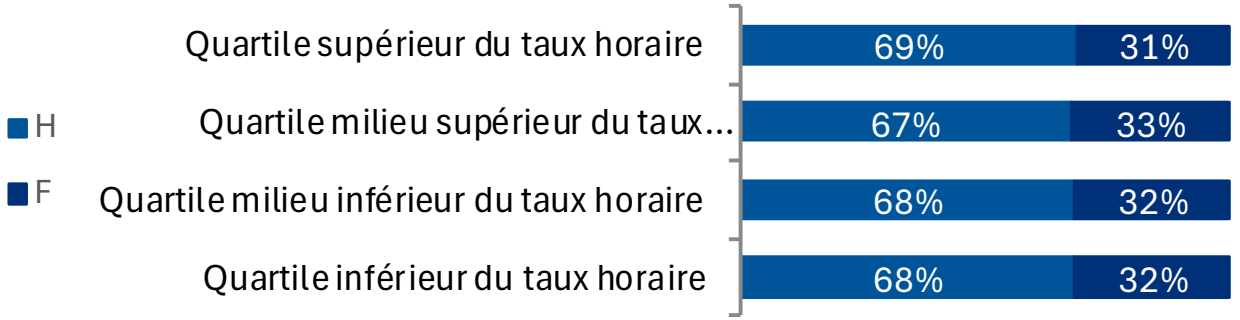
[1]La moyenne de la rémunération variable correspond à la rémunération variable moyenne pour chaque groupe

[2]La médiane de la rémunération de la prime fait référence au point central de la rémunération de la prime pour chaque groupe

Remarque: les données partagées dans cette section font référence au montant total de la prime et non à l'équivalent horaire pour chaque heure travaillée

% des employés de chaque genre par quartile[1]

1 Pourcentage de personnes de chaque genre par quartile[1]



1a Les femmes occupent 31% des emplois les mieux rémunérés et 32% des emplois les moins bien rémunérés

[1] Le quartile de rémunération fait référence au pourcentage de chaque genre dans quatre groupes de taille égale en fonction de leur rémunération horaire


Bell